

QUELLE EAU BUVEZ-VOUS?





ZONE DE DISTRIBUTION: SECTEUR DURRENENTZEN 2 UDW

L'eau distribuée est de bonne qualité. Elle peut être consommée par 2022

A : Eau de bonne qualité

C : Eau de qualité insuffisante ayant pu faire obiet de limitations de consommatie

D : Eau de mauvaise qualité ayant pu faire l'objet d'interdiction de consommation

Les éléments présentés dans ce document de synthèse sont issus des résultats d'analyses des 13 derniers prélèvements réalisés sur ce réseau, ayant porté sur 268 substances différentes

Origine et gestion de l'eau

Votre réseau est alimenté par un captage : FORAGE 2 DURRENENTZEN-SECTEUR UDW. L'eau qui l'alimente est d'origine souterraine.

Elle n'est pas traitée.

Votre réseau alimente 2899 personnes de façon permanente. Son exploitation est assurée par : « SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter le responsable des installations : « SIAEP DE LA PLAINE DU RHIN »

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Très bonne qualité

Nombre de prélèvements : 13 Conformité: 100 % Valeur maxi: 0 n/100 ml

Eléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Bonne qualité

Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 16 mg/L Valeur maxi: 16 mg/L

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

Bonne qualité



Pour les usages courants, l'eau du robinet ne nécessite pas de traitement complémentaire. Si vous possédez un système de traitement de l'eau, entretenez-le régulièrement.



Si yous utilisez l'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau de pluie, toute communication avec l'eau du réseau public est interdite.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.



En période de sécheresse, limitez autant que possible votre utilisation d'eau du robinet.

de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum

Nombre de prélèvements : 1 Nombre de mesures : 191 Conformité: 100 %

Valeur maxi: 0,068 microgramme/L (atrazine déséthyl déisopropyl)

FLUOR

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : 1 Valeur moyenne: 0,06 mg/L Valeur maxi: 0,06 mg/L

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Eau dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire. Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne: 24,5 °f Valeur maxi: 25 °f

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 26/04/2023

L'indicateur global de qualité prend en compte uniquement les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. D'autres paramètres d'intérêt ne faisant pas l'objet d'une limite de qualité sont également recherchés dans le cadre du contrôle sanitaire. Pour plus d'informations : https://www.grand-est.ars.sante.fr/eau-du-robinet-1